

Fiche 1

L'Antiquité et l'archaïsme politique, religions et pouvoirs

Dans cet ouvrage, notre principal souci est d'étudier en parallèle l'évolution institutionnelle des sociétés humaines, entre les cités et les États, et le statut des individus au sein de ces organisations.

Il ne s'agit pas de remonter ici aux origines de l'humanité, mais bien plutôt d'évoquer les premières transformations qui ont permis la naissance d'organisations humaines structurées, dans lesquelles la question politique peut être posée. À ce titre, on peut s'intéresser à une mutation qui, sans obéir à une logique linéaire, a permis l'apparition d'une forme d'État, au sein même de sociétés encore archaïques.

Cet État initial soulève naturellement de très nombreuses questions. Les relations entre pouvoir politique et religion durant cette période sont l'une des caractéristiques majeures en raison des conséquences sur le fonctionnement politique lui-même.

Nous nous intéresserons à une forme d'organisation, beaucoup plus connue en raison de sa résonance religieuse, apparue au sein d'une communauté du Moyen-Orient, le peuple juif. L'antiquité juive est ainsi marquée par des interrogations politiques et religieuses qui préfigurent certains débats occidentaux ultérieurs.

I - De la société sans État à l'État archaïque

Dans le présent propos, notre intention n'est pas de remonter à l'origine de l'organisation humaine. Notre dessein est d'insister sur les premières transformations qui conduisent à l'État archaïque.

Dans cette perspective, nous pouvons déjà poser une première définition, encore incomplète, de l'État : cette forme d'organisation est fondée sur une concentration du pouvoir au sommet de la pyramide sociale, sur un exercice du pouvoir sans limite sur un territoire délimité, sur le monopole de la violence légitime reconnu à l'État par la population, sur la possibilité d'administrer la justice détenue par l'État et, enfin, sur l'existence d'un personnel étatique indépendant de tout lien de parenté.

A - La société sans État

Naturellement, dans une perspective d'idées politiques, nous serions tentés d'évoquer un état de nature. Il s'agit ici d'un véritable anachronisme. Cet état de nature a été analysé et utilisé postérieurement par des auteurs comme Thomas Hobbes ou Jean-Jacques Rousseau pour servir de miroir face à la société moderne qu'ils souhaitaient évoquer.

Aux origines, on constate beaucoup plus l'existence de sociétés archaïques qui s'efforcent de réguler les relations entre leurs membres. Certains auteurs modernes — on pense en particulier à René Girard — ont cherché à comprendre la logique de ces sociétés en insistant sur un rapport singulier au religieux. Ce rapport prend la forme d'un ensemble de mythes, de coutumes qui se traduisent dans la société par des rites essentiels pour souder le groupe et organiser la vie en commun.

Les rites peuvent ainsi avoir pour but de concentrer sur une personne ou un être vivant l'ensemble des menaces qui pourraient peser sur le groupe. La vengeance est ainsi canalisée par l'intermédiaire d'une forme de violence rituelle. Cette logique, selon Girard, permet de traiter préventivement les principales crises qui frappent une société humaine.

Peut-on évoquer ici une pensée ou une réflexion politique ? À l'évidence non. Ces sociétés fonctionnent grâce à des mythes fondateurs et se prémunissent d'éventuelles tensions et violences par la puissance de rites religieux acceptés par tous. Par définition, il ne peut pas y avoir de contestation ou de réflexion. Le rite est à la fois magique et religieux. Par essence, il est accepté par tous. Il doit l'être, puisqu'il sert de ciment à l'ensemble de la société.

La pensée mythique est donc une pensée qui renvoie à une forme de censure systématique et qui empêche toute réflexion sur le changement, le fonctionnement potentiel de la société, ou son évolution ultérieure.

Dans de telles sociétés, l'ordre du monde est garanti par la religion qui fait référence à un ensemble d'acquis mythiques, spécifiques. La remise en cause des rites est une atteinte directe à l'ordre du monde, ce qui rend impossible toute réflexion politique.

B - L'État archaïque

Avec cette forme d'organisation, nous pourrions penser que nous sommes confrontés à un premier exemple de structure étatique, avec une logique institutionnelle majeure. Néanmoins, en raison de son fondement et d'un certain nombre de caractères spécifiques, cet État demeure archaïque et impropre à une étude politique majeure.

1 - Un État à part entière, un premier exemple institutionnel ?

Cette forme d'État apparaît dans une zone géographique délimitée, le Proche-Orient ancien. Il faut remonter pour cela au quatrième millénaire avant J.-C. avec la naissance de l'organisation urbaine, de l'écriture et la mise en place de communautés humaines avec des règles particulières.

On en trouve des exemples en Mésopotamie, en Égypte, et dans d'autres formes plus singulières d'organisation sociale.

Les composantes sont connues : un gouvernement central dirigé par un monarque et des ministres, une armée, un appareil judiciaire, une administration centrale et locale, un appareil fiscal et même des organes de politique étrangère.

Des exemples précis existent aussi dans l'Empire sumérien avec l'existence d'une forme de conseil, consulté par le monarque, qui comporte ce qui ressemble à un Sénat et une assemblée populaire. Un poème archaïque fait ainsi référence à la convocation de deux assemblées aux environs de l'an 3000. Ces deux assemblées doivent répondre à une question de politique étrangère posée par le monarque.

Autre exemple, bien connu des historiens du droit, le code d'Hammourabi. Il s'agit d'un document qui comporte un certain nombre d'articles de loi et qui est attribué à un souverain accadien, qui a régné à Babylone entre 1792 et 1750 avant J.-C. Le terme de code, fréquemment utilisé, peut sembler impropre, puisque ce document n'évoque pas tous les éléments attendus et, surtout parce qu'il traite d'abord et avant tout de cas concrets. Il s'agit beaucoup plus d'un ensemble de réponses interprétatives fournies par le monarque.

Cette limite illustre déjà le caractère quelque peu artificiel de vouloir poser sur les États archaïques notre modèle moderne.

2 - Un État entièrement à part, une logique initiale limitant le questionnement politique

À côté d'une logique apparemment moderne, l'État archaïque présente des éléments significatifs qui impliquent une réelle prudence en matière d'idées politiques.

Le premier élément est la relation entre le politique et le religieux. Les États en question sont d'abord et avant tout des monarchies sacrées. Or, dans ce cadre, le roi sacré qui appartient à l'ordre magico-religieux est soit un Dieu, soit une puissance sacrée dont les actes conditionnent l'ordre des choses.

On peut prendre l'exemple du pharaon égyptien qui est un Dieu, qui doit accomplir un certain nombre de rites pour maintenir l'ordre social et auquel la population doit une obéissance totale. Nous retrouvons la logique rituelle et l'absence de raisonnement politique puisqu'il n'est en aucune façon possible de remettre en cause l'autorité.

Le second élément en découle directement : le pouvoir politique ne vient pas seulement d'un Dieu. L'ordre social et l'ordre cosmique se correspondent exactement en ce sens que le responsable politique, qui intervient dans la société, a aussi en charge le maintien de l'ordre du cosmos dans son ensemble. L'État n'est donc pas autonome. Il n'est qu'un des éléments de la société mythique marquée par des rituels ancestraux. L'ordre ne peut que s'imposer sans aucune discussion.

On comprend que, dans ce cadre, même le pouvoir judiciaire s'efface. La justice est rendue au nom des dieux, dans la logique cosmique et s'exerce parfois dans un cadre rituel.

II - L'antiquité juive, entre politique et religion

Avec l'exemple du peuple juif, nous nous trouvons face à deux éléments majeurs.

D'une part, les éléments historiques nous sont fournis par un texte religieux. Il convient donc de s'intéresser à certains caractères spécifiques, tout en gardant un recul et une prudence, en raison des perspectives religieuses que comporte la Bible.

D'autre part, et ceci correspond à notre interrogation initiale, les éléments fournis permettent de constater l'existence d'une organisation politique, très fortement marquée par la logique religieuse, mais ouvrant déjà certaines perspectives intéressantes en termes d'idées politiques.

A - Du juge au roi

La première révolution est déjà significative.

La logique qui transparaît à la lecture de l'Ancien Testament est claire au niveau de l'organisation des pouvoirs : le peuple d'Israël se singularise par son alliance avec un Dieu, Yahvé, qui lui donne ses lois. Les chefs de ce peuple ont donc simplement

pour mission d'appliquer la loi et sont considérés, dans un premier temps, comme des juges. C'est en utilisant cette loi que les différents juges d'Israël conduisent le peuple dans la période archaïque.

Avec Gédéon, l'idée de donner un roi au peuple d'Israël apparaît. Après la victoire d'Israël, mené par Gédéon, sur les Madianites, celui-ci se voit proposé de devenir roi. Il refuse, car le seul roi est Yahvé.

Cette expérience fait toutefois naître deux éléments : d'une part, la perspective d'une concentration de l'action politique entre les mains d'un seul, d'autre part l'appartenance du chef à la communauté.

La logique est très rapidement combattue puisque le fils de Gédéon, Abimélec, tue tous ses frères, à l'exception d'un seul, pour pouvoir régner. Il apparaît comme un tyran dans l'histoire d'Israël. À sa disparition, la logique reprend le pas sur l'évolution avec la désignation d'un nouveau juge.

Suite à une crise due au comportement des juges successifs, les anciens d'Israël réclament la désignation d'un roi. Un prophète, Samuel, est chargé de désigner le roi. Celui-ci accepte cette charge en insistant sur les conséquences sur le peuple, c'est-à-dire leur devoir d'obéissance au roi, en tant qu'intermédiaire de Dieu. Le nouveau monarque, Saül, ne protège pas le peuple et se détourne de Dieu. Combattu par David, qui a vaincu Goliath, Saül s'enfuit et finalement se suicide. David a refusé de tuer Saül alors qu'il en avait eu l'occasion.

Ce récit est essentiel pour ses conséquences ultérieures. Il montre un mauvais monarque auquel il faut obéir. Il montre aussi qu'on ne peut pas tuer le monarque qui agit au nom de Dieu.

B - Le roi et sa mission

L'histoire d'Israël fait apparaître une succession de rois qui tous revêtent deux caractéristiques : ils conservent un lien avec Dieu, ils ont un certain nombre de compétences pour servir le peuple.

Le premier aspect montre la persistance de la logique archaïque. David est à la fois appelé par les anciens d'Israël à la royauté, tout en étant celui qui fait alliance avec un peuple en présence de Dieu. La faiblesse de David et ses erreurs démontrent les difficultés d'un tel choix.

Son fils, Salomon, est considéré comme le roi symbolique d'Israël, en raison de sa sagesse. Là aussi, la question du lien avec Dieu est posée. On constate que la charge royale commence à devenir héréditaire.

Le second aspect évoque déjà un certain nombre de missions attachées à l'action royale. Assurer la justice et protéger les faibles se trouvent au cœur du pouvoir du roi. Pour autant, il doit aussi maintenir la paix et assurer la prospérité économique.

Nous nous trouvons ici au début de l'histoire politique.

D'un côté, certains aspects sont rattachés à une vision archaïque du pouvoir, marquée par les rituels, une logique religieuse spécifique, car incluant le responsable politique, le peuple et les relations entre les individus dans le cosmos. Peut-on parler de politique à cette époque, en s'attachant à ce seul aspect ? On peut légitimement en douter.

De l'autre, des institutions naissent, ainsi que des questions politiques, la souveraineté, la réaction populaire à un mauvais gouvernement, les missions et compétences du dirigeant, ou encore la légitimité. Nous ne sommes qu'au stade des questions. Par leur logique, les sociétés étudiées ici ne permettent pas d'apporter des réponses politiques. Elles demeurent dans une perspective religieuse qui exclut les idées et leur développement.

Pour aller plus loin

- ▶ René Girard, *la Violence et le Sacré*, Grasset, 1972, 456 p.
- ▶ Philippe Nemo, *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Presses universitaires de France, 1998, 784 p.
- ▶ Yves Guchet, *Histoire des idées politiques : De l'Antiquité à la Révolution française*, Armand Colin, 1995, 491 p.
- ▶ Michel Fartzoff, Evelyne Geny, *Pouvoir des hommes, signes des dieux dans le monde antique*, Presses Univ. Franche-Comté, 2002, 226 p.
- ▶ Daniel Tollet, *Politique et religion dans le judaïsme ancien et médiéval* : Interventions au colloque des 8 et 9 décembre 1987, Desclée, 1989, 364 p.
- ▶ Armand Abecassis, *Il était une fois le judaïsme*, EDI8, 2011, 161 p.

L'Antiquité grecque : cités idéales et cités réelles

Lorsqu'on évoque la cité antique idéale, le cinquième siècle athénien s'impose de lui-même. On constate même une certaine tendance à idéaliser ce modèle qui serait tout à la fois équilibré, démocratique et marqué par un essor culturel majeur. Toutefois, en approfondissant cette période, on constate que cette mythification rend très imparfaitement compte de la richesse politique des échanges et de la réflexion.

Assurément, la Grèce, à cette époque, fournit plusieurs modèles politiques en matière institutionnelle en particulier. Cependant, elle est aussi un foyer de réflexion qui permet de faire apparaître de véritables penseurs politiques.

À ce titre, cette période est la première étape indispensable dans une histoire des idées politiques.

I - La cité grecque

L'apport de la Grèce aux idées politiques ne se résume pas à la seule histoire athénienne. Certes, la cité d'Athènes est majeure en raison de ses penseurs et de ses acteurs politiques. Néanmoins, il faut aussi évoquer certaines figures issues d'autres cités pour comprendre la naissance de ce modèle politique, à partir d'une fondation mythifiée et devenu le sujet majeur des premiers historiens.

A - Des fondateurs mythiques aux historiens

La Grèce nous fournit tout à la fois une fondation entre les mains d'hommes mythiques ou mythifiés et la première mise en perspective historique des événements marquants d'une structure politique.

1 - À la recherche des fondateurs

Dans la logique grecque, on parle des législateurs. Le premier est un mythe, il s'agit de Lycurgue. Le second est un responsable politique athénien majeur qui intervient avant la tyrannie de Pisistrate, Solon.

Bien que son existence même soit aujourd'hui remise en cause, Lycurgue demeure comme une figure de l'action politique. Selon la tradition, ce leader spartiate est contraint à l'exil, suite à de fausses accusations. Il voyage en Asie et en Égypte avant d'être rappelé à Sparte pour réformer la république.

Il commence par créer un Sénat pour servir de contrepoids au pouvoir du roi et à celui du peuple. Les sénateurs sont remplacés au fur et à mesure de leur décès par des hommes âgés de plus de 60 ans, ce qui constitue un gage de sagesse.

Les sénateurs sont désignés par acclamation populaire.

À côté de cette réforme des institutions, Lycurgue met en place une série de réformes sociales qui touchent l'inégalité des fortunes. Il encourage la redistribution, généralise l'utilisation d'une monnaie de fer, si peu intéressante qu'elle est censée décourager la thésaurisation.

D'autres réformes ont pour but l'éducation de la jeunesse avec quelques principes comme le vol de nourriture qui est encouragé parce que synonyme d'habileté, et les exercices violents pour les filles comme les garçons.

On trouve également des pratiques que l'on pourrait qualifier d'eugéniques, les enfants faibles ou fragiles sont éliminés à la naissance. La société est fondée sur l'esclavage, car les esclaves, en cultivant la terre, permettent aux hommes libres de disposer de grands loisirs. En revanche, la préparation au combat est une obligation pour les citoyens. Selon la légende, une fois sa tâche accomplie, Lycurgue décida de se suicider en se laissant mourir de faim pour que sa mort serve d'exemple dans la vertu.

Avec Solon, nous trouvons déjà une logique athénienne, bien qu'elle soit antérieure au siècle historiquement le plus important de la cité. Né en 640 av. J.-C., Solon est considéré comme l'un des sept sages de la Grèce.

Il intervient lorsqu'une crise grave fragilise Athènes. À cette époque, un désaccord majeur éclate entre les partisans d'un régime populaire, ceux d'un régime oligarchique, et ceux d'une politique intermédiaire. C'est l'antagonisme entre pauvres et riches qui explique, en partie tout au moins, cette crise.

Solon apparaît comme un médiateur idéal pour les deux principales parties. Il parvient au pouvoir en mentant aux deux camps et en leur affirmant qu'il souhaitait les avantager. Ne cherchant pas à mener de vastes réformes, il se contente de corriger